
**Désignation d'un fonctionnaire général en qualité de
mandataire**

A.Gt 30-06-2021

M.B. 09-08-2021

Un arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 30 juin 2021 formalise la désignation de Monsieur Roland VAN DER HOEVEN par mandat dans la fonction suivante: Directeur général adjoint du Service général de la Création artistique de l'Administration générale de la Culture à partir du 1^{er} juillet 2021 pour une durée fixée à l'article 22, alinéa 1^{er}, de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 20 septembre 2012 instaurant un régime de mandats pour les fonctionnaires généraux des services du Gouvernement de la Communauté française et des organismes d'intérêt public qui relèvent du Comité de secteur XVII.

Conformément aux lois coordonnées sur le Conseil d'Etat, une requête signée et datée peut être introduite contre cette nomination endéans les soixante jours après cette publication.

La requête identifiant les parties ainsi que l'acte attaqué et exposant les faits et moyens doit être envoyée sous pli recommandé à La Poste au Conseil d'Etat, rue de la Science 33, à 1040 Bruxelles.

Toute personne justifiant d'un intérêt peut obtenir une copie conforme de cet arrêté de nomination auprès de la Direction générale de la Fonction publique et des Ressources humaines du Ministère de la Communauté française.